

gée dans les montagnes. En quittant la garde pour continuer sa route, il lui dit, se sentant saisi par le froid : « Si ma femme savait les mauvais temps que j'endure, elle porterait peine. »

Le corps de cet infortuné était déjà entamé par les corbeaux.

— On écrit de Sarreguemines à l'Express (de Metz), qu'une cinquantaine d'habitants avaient chez eux le buste en plâtre de la République, qui avaient été moulés en 1873 par des ouvriers de la fabrique de porcelaines Schneider. L'autorité se serait parait-il, émue de l'existence de ces bustes, et, pendant la soirée du 30 au 31 Décembre, aurait fait d'office visite domiciliaire, dans la quelle plusieurs de ces statures auraient été saisies et brisées.

— Deux ours, une grosse femelle et un mâle, ont été tués l'autre jour dans les Grisons. La peau de la vieille ours s'en vendue 220 francs; la viande et la graille (230 livres à 1 franc) 230 francs. Le jeune ours a été acheté par un étranger au prix de 160 fr. Le gouvernement donne une prime de 100 fr. et le district une de 65 francs par animal. On a donc pour les chasseurs deux coups de fusil qui leur ont rapporté en tous 940 fr.

Nous lisons dans la *Sentinelles bresciana* du 31 Décembre :

Hier matin on a procédé, dans la caserne de cavalerie, à la dégradation d'un soldat. Les troupes de la garnison étaient représentées. Elles formaient un carré; au centre se trouvait un jeune homme de 22 ans, sans armes, portant l'uniforme de régiment auquel il appartenait; il se tenait debout pour entendre la sentence de la terrible condamnation.

Il avait abusé de la confiance qu'il avait inspiré à un militaire étranger.

Le gouvernement français avait envoyé le général Barlat assister aux grandes manœuvres de l'automne dernier. On avait attaqué à son service personnel ce jeune homme. Le général avait une si grande confiance en lui qu'il lui laissait la clef de sa malle.

Le jeune homme abusé de cette confiance et vola plus de cent francs au général.

Le vol fut découvert et dénoncé. Le Tribunal militaire condamna le voleur à 5 ans de réclusion ordinaire et à la dégradation. Le condamné reconnut au Tribunal suprême de guerre, qui rejeta le recours et confirma l'arrêt.

Après la lecture de l'arrêt, le condamné a été dépouillé de son uniforme et revêtu de la veste de prisonnier. Il était tête nue et escorté par un piquet d'infanterie. Il a été ensuite conduit aux dardons du Broletto.

— On se rappelle le bruit qui se fit au mois de septembre dernier, autour du suicide mystérieux de Mme Rivière, trouvée morte dans une chambre d'hôtel du boulevard Montparnasse.

L'enquête commença par M. Cardet, commissaire de police du quartier, fut continuée par M. Macé, commissaire de police aux délégations judiciaires, qui, sur les ordres du parquet, fit exhumer le corps de la victime à fin d'examen.

Nous pouvons aujourd'hui faire connaître, en même temps que le dénouement de cette affaire judiciaire, le résultat exact de l'instruction.

L'individu mis en état d'arrestation, à la suite de l'exhumation du cadavre de la défunte, est un employé du chemin de fer du Nord, nommé Gustave Breton.

Des constatations, il résulte que Mme Rivière avait absorbé une décoction de pavots, mais que la mort était due à l'asphyxie par le charbon.

Gustave Breton, après s'être renfermé dans les dénégations les plus énergiques et avoir fermement déclaré qu'il n'avait eu aucune connaissance des intentions de sa maîtresse, a fini par entrer dans la voie des aveux.

Il a raconté qu'ayant quitté sa femme pour vivre en commun avec sa maîtresse, celle-ci ne cessait de le inquiéter partout où ils allaient. L'existence ainsi comprise n'étant plus possible, il avait résolu de mourir ensemble, afin d'échapper aux incessantes poursuites de la femme légitime.

Il avait donc loué une chambre dans le quartier Montparnasse, et c'est là que le drame s'est déroulé.

En effet, le vendredi 13 septembre, Gustave Breton, préparé un breuvage destiné à tuer la femme, puis il alla au réchaud au milieu de la chambre. La femme ne tarda pas à s'endormir, tandis que Breton pesta éveillé, et quant il sentit les premières émanations du gaz carbonique le saisir à la gorge, l'instinct de la conservation fut plus fort que la volonté. Il se leva et s'enfuit, laissant sa maîtresse seule dans la chambre, dont il ferma la porte en emportant la clef.

Le parquet, après avoir pris connaissance du rapport du juge d'instruction, a ordonné des poursuites. C'est le lundi 14 courant que Gustave Breton comparait devant la cour d'assises de la Seine.

— Un drame sanglant a jeté le plus grand émoi dans le petit village des Arcs (Var).

C'est le 30 décembre, vers neuf heures du matin, que le crime a été commis. Michelon avait proposé à sa femme de se rendre à la campagne, au quartier de la Loubière, pour voir leur enfant. Chemin faisant, une discussion s'engagea. Ce n'était pas la première fois que cela arrivait. Les époux Michelon étaient assez sujets à caution.

Ce jour-là, toutefois, la dispute s'envenima au point que le mari, affolé de fureur, se tourna brusquement vers sa

femme, et, lui montrant les poings, lui dit en écumant de rage : « Tais-toi, ou je te tue ! » Cette scène déplorable se passa justement dans un endroit complètement isolé et dans le renforcement d'un chemin peu fréquent. La pauvre femme, effrayée de l'attitude menaçante de son mari, s'enfuit tout éplorée en jetant de grands cris qui restèrent malheureusement sans écho. Michelon se mit à sa poursuite, et s'emparant d'une grosse pierre, la lui jeta à la tête.

La malheureuse tombe en demandant grâce; mais le misérable assassin se précipite sur elle, et, prenant à terre une autre pierre, il s'en sert pour frapper comme avec un marteau la victime de ce lâche attentat.

La femme Michelon était déjà étendue sans connaissance et sans vie; son visage était tout défiguré et sa chevelure en désordre était ruisselante de sang.

Ce spectacle désolant ne désarma pas l'ignoble meurtrier, qui tout-à-coup, transformé en bête féroce, prend dans ses mains la tête de l'infortunée, et, l'approchant de sa bouche, y applique plusieurs horribles blessures.

C'est alors que, satisfait sans doute d'avoir ainsi assouvi ses instincts sauvages et persuadé que sa femme n'était plus qu'un cadavre, Michelon se rendit à la commune des Arcs et se présenta à la gendarmerie pour se constituer prisonnier.

Il déclara au premier gendarme qui vint à lui :

— J'ai bu le sang de ma femme; je n'ai jamais pu la noyer, comme c'était depuis longtemps mon intention; mais je viens de lui faire son compte; je l'ai tuée d'un coup de pierre.

La femme Michelon, bien que très gravement atteinte, est revenue de l'étourdissement prolongé, qui a fait croire à sa mort dès les premières informations. On n'espère pas la sauver.

Michelon a été conduit à la maison d'arrêt de Draguignan, où il est actuellement écroué.

— L'Echo des Côtes-du-Nord annonce qu'un enfant de douze ans a été dévoré par un loup dans la commune de Lohuec.

— Le mouvement ascensionnel des eaux de la Seine continue dans des proportions qui inspirent de graves inquiétudes aux riverains. Depuis hier le fleuve a monté à tous les étages : la plus forte hausse est de 38 centimètres, à Corbeil, et la moindre est de 14 centimètres à Suresnes.

Dans la traversée de Paris les eaux sont devenues plus limpides, mais le courant est des plus rapides. Voici l'état officiel d'aujourd'hui samedi : Pont Royal : 5 m. 80. — Pont de la Tourneelle : 4 m. 42. — Suresnes (Aval) : 6 m. 64; (Amont) : 6 m. 54. — Mantel : 6 m. — Meulan : 7 m. 53. — Corbeil : 3 m. 46. — Melun : 3 m. 78. — Montreuil : 3 m. 26.

Les quais sont toujours envahis par les eaux; les pontons d'embarquement sont toujours inaccessibles au public. Le pont Saint-Nicolas est totalement submergé et les douaniers seront obligés de quitter leur poste, l'eau baignant déjà leurs bureaux.

A Bercy et à Grenelle, le même fait s'est produit.

On commence à s'apercevoir de toute la gravité des désastres de l'inondation, en aval et en amont de Paris.

A Joinville-le-Pont, un grand nombre de jardins sont inondés et les dommages sont considérables.

A Nogent-sur-Seine, les victimes de l'inondation sont nombreuses.

A Champigny et à Issy, les campagnes submergées accusent des pertes considérables. A Maisons-Alfort, l'eau arrive à quelques mètres des talus du chemin de fer de Lyon. Plusieurs des fles de la Marne sont absolument submergés.

A Saint-Denis, les eaux d'infiltration se sont fait jour dans plusieurs usines; à Billancourt, à Courbevoie et à Saint-Cloud, l'inquiétude est grande. Le service de la navigation redouble de zèle afin d'aider les administrations municipales dans les déménagements qui deviennent une nécessité si la nouvelle crue se réalise, il est tenu au courant des besoins des communes par des estafettes express, chargées de renseigner l'administration préfectorale de Paris.

M. le général Aymard, accompagné de ses officiers d'ordonnance, s'est rendu ce matin à Bercy, tandis que M. Ferdinand Duval s'est rendu, accompagné de M. Alphonse, à Suresnes et à Puteaux.

A l'étranger, on nous signale également de grandes inondations.

En Angleterre, le pays est complètement inondé dans les environs de Windsor, et l'eau monte toujours.

En Espagne, la fonte des neiges a également causé des inondations dans la province des Asturies. Les rivières, transformées en torrents impétueux, ont emporté sur plusieurs points des moulins et des maisons. Les routes sont effondrées. De mémoire d'homme on n'avait vu une pareille crue dans les Asturies, et de toutes parts on annonce des dégâts dans les villages et les campagnes.

Enfin en Belgique, aux environs de Bruxelles et d'Anvers, plusieurs villages sont sous les eaux.

— Il vient de mourir, rue Cuvier, à Paris, un bossu dont la bosse, à coup sûr, était celle de la statistique. Et devinez à quoi, pendant plus de cinquante ans, il a appliqué sa bosse? Aux bossus ! A la levée des ecclésiastiques, aux hérésiers on découvre, au lieu de testament, un volumineux manuscrit; manuscrit soigneusement détaillé de la bosse,

comportant deux mille feuillets écrits, où il n'est absolument question que de bossus, de qui, par parenthèse, n'a pas fait lire.

Célibataire, riche, indépendant, d'une santé de fer, notre homme n'avait rien devant aucun sacrifice, devant aucune fatigue, devant aucun danger, pour recueillir les innombrables observations consignées dans son gigantesque travail. Il avait voyagé partout.

C'est en Europe, dans la zone tempérée, qu'il a rencontré le plus de bossus rachitiques.

C'est en Espagne, parait-il, qu'il a vu le plus de bossus. Dans une petite localité, au pied de la Sierra-Morena, on en compte 1 sur 13 habitants.

En France, le bassin de la Loire en est peuplé; le rachitisme y règne presque à l'état endémique.

Combinant les moyennes des chiffres rapportés de tous les pays du globe, notre statisticien arrive à ce résultat numérique, qu'il n'y a pas moins d'un bossu sur mille individus, ce qui donne environ un million de bossus pour la terre entière.

Puis, établissant que la hauteur moyenne de chaque bossu est de 20 centimètres, il a fait plusieurs 6,000 calculs pour arriver à ce résultat, — il multiplie le million de bossus par la hauteur de la bosse, ce qui donne une élévation de 200,000 mètres; c'est-à-dire que toutes les bosses étant superposées, on escaladerait par cette nouvelle et étrange échelle, 10 Cordillères, surmontées de 25 Monts-Blancs, auxquels il faudrait ajouter comme appoint toutes les Pyramides réunies, rehaussées de toutes les flèches des cathédrales de l'Europe.

Le dernier feuillet du manuscrit de cet original contient son testament, dans lequel il est dit qu'il veut qu'on mette sur sa fosse une bosse de marbre en guise de monument, avec cette inscription :

« Ici gît un bossu
Qui de la bosse fut
Le goût, et sur la bosse fut
Plus qu'un bossu. »

— Les journaux officiels de Berlin publient le texte du serment que, par ordre de l'empereur, les recrues tirées de l'Alsace-Lorraine devront prêter à l'avenir à leur entrée sous les drapeaux. La formule est ainsi conçue :

« Moi... je jure devant Dieu tout puissant et tout sachant que j'ai l'intention de servir fidèlement et honnêtement l'empereur Guillaume I^{er} dans toutes les circonstances, sur terre et sur mer, en temps de guerre et en temps de paix, que j'ai l'intention de travailler à son salut et à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

En outre, les recrues doivent prononcer le serment de fidélité à l'empereur, à son épouse, à son empire, à son peuple, à son territoire, à son honneur, à son salut, à son salut, de détourner de lui tous les dangers, de suivre exactement les instructions militaires qui me seront lues, les prescriptions et les ordres qui me seront donnés, et de me conduire comme il convient à un soldat honnête, vaillant, aimant l'honneur et le devoir. Que Dieu me soit en aide ! »

Architecture Industrielle.
V. DOBREUIL, ingénieur-architecte. Spécialité des constructions et installations industrielles, charpentes en fer à grande portée (surtout pour les usines à vapeur dans les usines à vapeur d'Anvers), métalliques à l'Exposition universelle de 1878; deux autres établissements à la Société Industrielle du Nord de la France, pour constructions et études industrielles. 14945

Nouvelles du soir
La presse parisienne et les élections d'hier

Nous allons résumer les appréciations des différents journaux du matin sur les résultats des élections qui ont eu lieu hier.

La journée d'hier est pour la République disant les *Debats* « un grand triomphe et la confirmation éclatante de ce mot de M. Thiers que « l'avenir sera à la République ».

« Le traité le plus saillant sans contester de cette belle victoire, liions-nous dans la *Republique Française*, est l'écrasement, la disparition de la faction Bonapartiste. »

« Nous n'avons pas besoin d'insister aujourd'hui sur la transformation que va opérer dans le Sénat ce vote véritablement foudroyant. »

« Le sentiment conservateur continuera sans aucun doute à dominer dans la majorité nouvelle du Sénat; mais elle sera composée de républicains loyaux. »

« La nouveauté de la situation ne sera pas sentie au sénat seulement; elle impose de nouveaux devoirs au gouvernement, elle impose à la majorité de la Chambre des députés elle-même. Le pays n'a laissé à personne le droit de douter de sagesse; il importe qu'il ne soit pas déçu dans ses légitimes espérances, et, sans ouvrir aujourd'hui le débat sur les réformes et les mesures qu'il est en droit d'attendre, nous dirons tout de suite que les ennemis impénitents de nos institutions doivent cesser de trouver dans les administrations publiques une tolérance et un accueil que la France leur refuse, sous quelque forme qu'on prenne son avis. »

« Le seul point sur le quel nous voulons insister en ce moment, écrit M. About, dans la *XIX^e Siècle*, c'est que l'institution du Sénat, gravement menacée par la folie des sénateurs de droite, est sauvée par la sagesse des électeurs sénatoriaux, et qu'en cette occasion, comme en cent autres, les républicains ont prouvé qu'ils étaient le seul parti conservateur. »

Pour le *Rappel*, « Le vote du 5 janvier a été surtout la réponse du patriotisme indigné, des monarchistes révoltés la division; le sénat cède la chambre; le suffrage sénatorial contre le suffrage universel direct; les campagnes contre les villes. Les campagnes n'ont pas voulu entrer dans cette conspiration anti-française. »

« Le *Siccle* croit que « l'ère des conflits est fermée pour toujours. »

« La République a aujourd'hui la sécurité, dit l'*Evénement*. »

« Elle a un lendemain assuré. »

« C'est aux républicains de l'opinion, de la faire fonctionner et de prouver qu'elle est supérieure à toutes les formes de gouvernement. »

« Selon le *Voltaire*, « le Parlement a le devoir de se souvenir de ses promesses aux électeurs, et le ministère celui de le servir, sinon de le dévancer, dans la voie du progrès et des réformes. »

« La *Marseillaise* espère que l'amnistie va inaugurer l'ère nouvelle des réformes politiques et sociales où nous entrons. »

« Voici maintenant les réflexions que la victoire du parti républicain inspire aux nouveaux conservateurs. »

D'après le *Constitutionnel*, « est sinon le plus éclatant, du moins le plus valable succès que la République ait remporté jusqu'ici. »

« La journée du 5 janvier, en même temps qu'elle assés le régime républicain, fait échouer à la révolution en général, et en particulier au radicalisme. »

Toutefois, le *Soleil*, nous sommes surpris, ni découragés.

Nous ne sommes pas surpris, parce que nous avons pressenti la défaite, maintenant indéniable, de la droite, délaite que nous ne cherchons même pas à atténuer par des raisonnements et des calculs dont toute la force viendrait infailliblement se briser contre l'évidence du fait matériel.

En matière de scrutin, le résultat est tout.

Nous ne sommes pas découragés, parce que notre devoir reste le même et que, notre devoir restant le même, nous ne pouvons avoir qu'une pensée, c'est de le remplir dans toute son étendue.

Notre devoir reste le même vis-à-vis du but qui n'a pas changé. Ce but, c'est la défense énergique et quotidienne des intérêts permanents du pays et de la société, en dehors de toute affaire de parti et de toute forme de gouvernement.

Ces intérêts permanents du pays et de la société sont ceux dont la nature ne change ni avec les pouvoirs publics,

ni avec les constitutions politiques, dont l'instabilité est presque devenue, depuis 1789, l'état régulier de la France. Ils sont sous la République ce qu'ils étaient sous l'Empire, ce qu'ils seraient sous la Monarchie.

« Le pouvoir exécutif ajoute-t-il, comme le pouvoir législatif, sont aux mains du parti républicain. Il aura donc à dater d'aujourd'hui, la responsabilité pleine entière de la conduite et de la marche des affaires publiques au dedans et au dehors. »

Le *Figaro* fait remarquer que « la nouvelle majorité compte peu de radicaux proprement dits : la plupart des élus sont des républicains du lendemain : tout comme leurs électeurs. »

Le *Figaro* espère donc, comme le *Soleil*, que la nouvelle majorité sénatoriale sera conservatrice.

A croire le *Paris-Journal*, au contraire « l'harmonie des pouvoirs publics entendus dans le sens de l'omnipotence de la Chambre sur le Sénat, nous mènera, avec une rapidité vertigineuse, à la Convention. »

Le *Gaulois* s'abstient pour aujourd'hui de toute réflexion.

Les députés de l'extrême gauche devaient se réunir, chez M. Louis Blanc, mais la réunion a été renvoyée, comme celles des autres groupes, au mercredi 8 janvier.

Plusieurs journaux annoncent la mort du vice-amiral Touchard, député du 8^e arrondissement de Paris.

Petite Bourse du 5 janvier.
Amortissable 79.87 1/2. — 3 0/0 77.22 1/2. — 5 0/0 113.65 78. — Italien, 77. 77.10. — Turc, 11.75. — Banque ottomane 476.25. — Egypte, 262.50, 261.87 1/2. — Russe 87 3/4 7/8. — Hongrois, 75 11/16 7/8. — Florin, 64 1/4 7/16.

Prime sur l'affaires.
Une seconde réunion a eu lieu dans la soirée.
L'imprimé a fait 115.75. 113.75 et 113.70, mais affaires sans importance.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE
M. Susini, conseiller municipal fédéral formellement de donner sa mission, le préfet a été obligé de demander au gouvernement un décret de solution du Conseil municipal.

Sur la demande de M. le préfet, les adjoints démissionnaires ont accepté de continuer à expédier les affaires courantes jusqu'à ce qu'il ait été procédé à de nouvelles élections.

Xérès, 5 janvier.
Sept internationalistes qui s'étaient formés en comité, ont été emprisonnés. Des papiers importants ont été saisis.

Madrid, 5 janvier.
Le *Diario* espagnol annonce que Moncaés a chargé son confesseur de voir le roi.

Constantinople, 5 janvier.
On annonce que la Russie fera justice de la question de Podgoritza si elle ne se règle.

Les commissaires ottomans sont partis aujourd'hui pour le Monténégro.

Bucharest, 5 janvier.
Monsieur pacha ambassadeur de Turquie à Londres, est arrivé ici. Il partira demain pour Vienne, et passera par Paris où il restera deux jours avant de retourner à son poste.

Rome, 5 janvier.
Le collège de Kravella a réélu, à une très-grande majorité, M. Deprotis, président du conseil.

Le collège de Militelli a réélu également, à une grande majorité, M. Majorana, ministre de l'Agriculture.

Constantinople, 5 janvier.
Savief-Pacha, ayant sollicité du sultan la faveur de rester à Constantinople, a été autorisé à séjourner son départ.

Il est possible qu'un autre ambassadeur soit nommé pour représenter la Turquie à Paris.

On assure que les Monténégrins s'empareront de Podgoritza, si les commissaires turcs échouent dans leur mission.

« Les troupes et les autorités turques doivent quitter la ville. »

Saint-Petersbourg, 5 janvier.
Le *Journal de Saint-Petersbourg*, parlant de la menace des Albanais de ne pas se soumettre au traité de Berlin pour la reddition de Podgoritza déclare que l'Europe ne s'inclinera pas devant cette injonction. Il appartient à la Porte de faire exécuter ses propres décisions.

L'Agence russe dit que la Porte a annoncé au corps diplomatique qu'elle avait prévenu les Albanais, que s'ils n'exécutaient pas les décisions du traité de Berlin, elle s'appliquerait la force pour assurer l'exécution.

« Nous espérons, ajoute l'Agence russe, que ce langage énergique ne sera pas une vaine démonstration destinée à endormir l'Europe. En tout cas, dès le premier jour, la Russie a fait de la cession de Podgoritza, au Monténégro, une stipulation du traité de paix définitif et une condition du rappel de ses troupes. »

Saint-Petersbourg, 5 janvier.
Une dépêche, adressée de Vienne au *Golos*, annonce que l'entente du parti tchèque avec le parti allemand est assurée, malgré l'opposition des Hongrois.

On télégraphie de Sofia au *Nouveau Temps* : « L'agitation qui règne en Macédoine est spontanée; les chefs du mouvement n'ont aucun plan. Des agents autrichiens parcourent le pays. »

Tunis, le 5 janvier, 5 h. du soir.
Le consul général de France a reçu aujourd'hui par le télégraphe, les instructions du gouvernement français pour qu'il demande, au gouvernement tunisien, les satisfactions rendues nécessaires par l'attitude des autorités tunisiennes, dans l'incident auquel l'exploitation de M. de Sancy a donné lieu.

Lisbonne, 4 janvier.
Les journaux de Rio Janeiro, du 18 décembre, ne confirment pas les nouvelles du 8 décembre qui annonçaient 600 décès par jour, à Ceara, occasionnés par la maladie et la famine.

Le bureau météorologique du *New-York Herald*, nous communique la dépêche suivante :

New-York, 5 janvier 1879
Un orage doit le centre, traversant l'Atlantique, arrivera probablement avec énergie diminuant sur les côtes de la Grande Bretagne et de la Norvège, entre le 7 et le 9 de ce mois, accompagné de neige. Des bourrasques sud-est portant sur le nord-ouest, suivies d'une basse température. Temps craquelé sur l'Atlantique.

DERNIERE HEURE
Londres, 6 janvier.
Le *Times* dit que la victoire des républicains est grande et qu'il est probable que la Constitution et les fonctionnaires seront complètement façonnés au système républicain.

Le *Daily Telegraph* espère que la majorité républicaine sera conservatrice et que Gambetta se mettra à la tête des républicains conservateurs.

L'Emir est arrivé à la frontière russe pour implorer la protection du Czar contre les Anglais.

Le général Kaufmann a déclaré formellement aux émissaires de l'Emir que la Russie d'Europe n'interviendrait pas dans les affaires d'Alghanistan.

COURS DES SUCRES et du 3/6 du 5 janvier.

SUCRES</
